

UN PROGRAMME

D'ACTION FEMINISTE

POUR LA RÉPONSE
MONDIALE DU CANADA
À LA COVID-19

VOICI POURQUOI LE MONDE A BESOIN D'UNE RÉPONSE FÉMINISTE À LA COVID-19

Les répercussions les plus marquées de la COVID-19 touchent des personnes déjà touchées par la pauvreté et la marginalisation, au Canada et dans le monde. Dans l'évolution de la pandémie, les pays les plus pauvres du monde – y compris ceux qui connaissent déjà des niveaux élevés de conflit – seront les plus durement frappés. Dans chaque pays, la pandémie exacerbera les inégalités existantes en matière de genre. Les épidémies catastrophiques ont des impacts différentiels prononcés à cause des déterminants sociaux de la santé qui sont liés au genre. Ces dimensions du genre se multiplient à mesure que la crise de santé se répercute sur l'économie, les familles et les institutions sociales. Si les droits humains et la justice sociale ne sont pas priorisés dès le début dans les mesures de lutte contre la COVID-19, les inégalités de genre seront exacerbées, dans le monde, et des gains durement acquis connaîtront un recul. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Les enjeux sont trop importants.

On entrevoyait l'année 2020 comme une occasion de célébrer et de poursuivre les progrès significatifs vers l'égalité des genres. Des plans étaient en cours pour accélérer les efforts mondiaux de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, et du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité. La COVID-19 a mis en relief l'urgente nécessité de continuer ces initiatives. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé une mise en garde : la COVID-19 approfondit les inégalités existantes et elle a « des conséquences sociales et économiques dévastatrices pour les femmes et les filles »¹ qui pourraient renverser le peu de progrès vers l'égalité des genres réalisé au cours des 25 dernières années.

L'inégalité de genre freine les progrès concernant la gouvernance, les droits humains, la paix, le rendement économique, la sécurité alimentaire, la santé, le bien-être, la protection de l'environnement et l'organisation sociale.² La sécurité et la stabilité de nos pays sont indissociables du statut des femmes et des personnes transgenres et non binaires. C'est pourquoi les droits des femmes et la justice sociale doivent être au centre de la réponse mondiale à la COVID-19.

LA VALEUR AJOUTÉE DU CANADA

Le Canada est bien placé pour jouer un rôle de leader et pour s'assurer que la réponse mondiale à la COVID-19 suive une approche féministe intersectionnelle, vu sa Politique d'aide internationale féministe (PAIF), sa Politique étrangère féministe, son Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité, son Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+) et ses engagements solides aux droits de la personne ainsi qu'à l'accessibilité et à l'universalité des services publics.³ Le gouvernement fédéral a fait des investissements féministes au palier national; par exemple, 50 millions \$ sont allés à l'achat d'équipements de protection individuelle et à la mise sur pied de protocoles de distanciation sociale pour aider les refuges pour femmes à rester ouverts pendant la pandémie de la COVID-19.⁴

Au palier international, l'investissement de 159,5 millions \$⁵ du gouvernement fédéral dans

la lutte mondiale contre la COVID-19 est louable – tout comme sa décision, en tant que membre du G20, de suspendre le paiement de la dette des pays les plus pauvres.⁶ Nous saluons également les déclarations du Canada à l'appui des droits de la personne et de la santé et des droits sexuels et génésiques (SDSG). Toutefois, il faut beaucoup plus pour répondre à la crise actuelle. L'ONU estime que les pays en développement auront besoin d'une aide financière de 500 milliards \$ pour répondre aux impacts sanitaires, sociaux et économiques du coronavirus.⁷ D'importantes nouvelles contributions d'aide internationale sont requises de la part des pays de l'OCDE comme le Canada. Cette aide financière ne doit pas seulement viser à sauver des vies, mais aussi à répondre aux inégalités profondément enracinées et aux causes sous-jacentes des conflits qui sont à la base même de la vulnérabilité de certains individus (en particulier les femmes et les personnes de genres divers), dans les pays à revenu faible.

LES DÉFIS PARTICULIERS DES FEMMES, DES FILLES ET DE PERSONNES DE GENRES DIVERS

Partout dans le monde, les femmes, les filles et les personnes de genres divers sont confrontées à des risques, des facteurs de vulnérabilité et des défis particuliers dans la lutte contre la COVID-19. Aborder ces éléments est essentiel pour assurer une réponse efficace à la pandémie et pour maintenir les progrès dans tous les domaines du développement.



Les femmes constituent la majeure partie des travailleur(-euse)s de première ligne :

Les femmes représentent 70 % des travailleur(-euse)s de la santé, dans le monde;⁸ elles mettent leur vie en danger tous les jours pour s'occuper des personnes atteintes de la COVID-19. Là où les systèmes de santé sont fragiles ou absents, les femmes comblent des lacunes, souvent sans soutien financier ni équipement de protection.



Les emplois des femmes sont les plus durement frappés par la COVID-19 : Les femmes sont surreprésentées dans l'industrie hôtelière, le commerce de détail et les services – les secteurs les plus durement frappés par la pandémie. Plusieurs de ces emplois sont précaires, informels et mal rémunérés, laissant les travailleuses sans protection sociale sur laquelle compter. En particulier, des femmes migrantes, des travailleuses du sexe et des travailleuses informelles ont perdu leur gagne-pain mais ne sont pas en mesure de demander des prestations gouvernementales d'urgence, même s'il en existe dans leur pays, parce que leur travail est marginalisé et/ou criminalisé.⁹



Les guerres et les conflits persistants nuisent aux efforts locaux de lutte contre la COVID-19 :

Même si le Secrétaire général de l'ONU a demandé un cessez-le-feu mondial, les combats se poursuivent sans relâche dans plusieurs pays ravagés par la guerre. Ceci signifie que les organismes locaux pour femmes doivent composer tant avec l'impact des violences et conflits en cours qu'avec la gestion d'une crise de santé publique, pendant que les gens fuient et que des hôpitaux sont bombardés. Le manque d'eau pour une hygiène adéquate et de fournitures médicales de base est courant, dans les pays touchés par des conflits – ce qui accroît la vulnérabilité à la COVID-19.



La violence contre les femmes et les filles et la violence sexuelle et fondée sur le genre sont en hausse :

Des statistiques de la Chine, de l'Italie, de la France et du Brésil, de même que des rapports de partenaires au El Salvador et au Bangladesh démontrent que les taux nationaux de violence contre les femmes et les filles et de violence sexuelle et fondée sur le genre ont augmenté de jusqu'à 30 %, pendant les premières semaines du confinement.¹⁰ Certains services dans ce domaine sont suspendus afin de prévenir la propagation du virus, tandis que d'autres subissent des coupes financières vu la réaffectation des fonds vers d'autres priorités liées à la COVID-19.



Le travail de soins non rémunéré des femmes atteint un sommet : Le rôle culturellement et socialement construit des femmes en tant que principales aidantes et fournisseuses de soins signifie qu'elles assument à la maison trois fois plus de tâches de soins non rémunérés que les hommes.¹¹ Avec la propagation du virus, la charge de travail des femmes augmente considérablement en raison de la fermeture des écoles et des garderies et de la maladie dans la famille. Lorsque les marchés sont fermés, les femmes doivent se rendre encore plus loin pour faire des provisions. C'est souvent la femme qui doit renoncer à son emploi rémunéré pour assumer des responsabilités additionnelles de soins – une situation exacerbée par l'iniquité salariale dans le monde.



L'accès aux services de SDG est plus difficile : À mesure que les systèmes de santé faiblissent sous la pression des soins pour la COVID-19, il devient plus difficile d'accéder à des soins de santé sexuelle et génésique essentiels, et les fonds et les services en la matière sont réorientés vers des priorités liées à la pandémie. Les interruptions de services liées à la COVID-19 pourraient laisser 47 millions de femmes sans accès à des méthodes contraceptives modernes, dans les pays à revenu faible et moyen, entraînant selon les projections 7 millions de grossesses non intentionnelles supplémentaires.¹² Par ailleurs, des mouvements anti-droits utilisent déjà la pandémie comme prétexte pour renverser des droits sexuels et génésiques durement acquis.¹³ Par exemple, la Pologne (qui limitait déjà l'avortement) a déposé une loi visant à restreindre davantage l'accès à l'avortement, en ce moment où les gens sont incapables de participer à des protestations de masse contre la législation proposée en raison des politiques de distanciation sociale.¹⁴



Les défenseur-es des droits des femmes et des LGBTI sont à risque :

Plusieurs gouvernements, comme ceux de la Colombie, de l'Iran, des Philippines et de la Syrie, ont mis en œuvre des mesures militarisées pour freiner la pandémie. Le confinement, les couvre-feux, les barrages routiers, la présence policière dans les rues et la surveillance sont autant de facteurs qui exposent les défenseur-es des droits des femmes et des LGBTI (qui étaient déjà très vulnérables) à un risque accru de répression. Par exemple, Carlota Isabel Salinas Péres, de l'organisme communautaire Organización Femenina Popular, en Colombie, a été assassinée en période de confinement car ses assaillants savaient où la trouver. Certains gouvernements, notamment ceux de l'Iran et de la Syrie, ont remis en liberté certain-es détenu-es afin de freiner la propagation du virus en prison; toutefois, les prisonnières politiques n'ont pas été remises en liberté – ce qui les expose à un risque élevé de contracter le virus.¹⁵



L'aide médicale désespérément requise est bloquée par des sanctions : Malgré l'appel du Secrétaire général de l'ONU, le Canada continue d'imposer des sanctions à 20 États, y compris le Liban, le Venezuela, la Syrie, l'Iran, la Libye, la Somalie, le Nicaragua et le Yémen. Ceci entraîne des risques pour plusieurs personnes parmi les plus vulnérables au monde, en empêchant une aide médicale et humanitaire vitale de se rendre jusqu'à elles. Comme l'a affirmé le dirigeant de l'ONU : « Souvenons-nous que, dans notre monde interconnecté, nous sommes seulement aussi forts que le système de santé le plus faible. »



Les effets de la COVID-19 sur les femmes sont souvent invisibles : L'absence de données désagrégées selon le sexe/genre complique chacune de ces situations. Pour répondre aux différences et aux inégalités de genre dans le contexte de la pandémie et pour développer des réponses appropriées, il est essentiel d'avoir accès à des données solides qui dressent un portrait clair et complet.

CINQ PRINCIPES CLÉS POUR GUIDER LE LEADERSHIP FÉMINISTE DU CANADA DANS LA RÉPONSE À LA COVID-19

DIRIGÉ PAR LE SUD

Les femmes et les personnes de genres divers sont particulièrement affectées par la COVID-19 et elles sont au premier plan de la défense de droits durement acquis qui sont menacés pendant la pandémie. Les intervenantes féministes locales sont souvent les mieux placées pour répondre aux besoins et défis particuliers des femmes et des personnes de genres divers, tout en remettant en question les normes de genre enracinées. En tant que membres de la communauté établis et dignes de confiance, elles fournissent une assistance rapide et appropriée à la culture. Elles vont au-delà des interventions généralistes et adaptent l'aide aux besoins spécifiques des communautés.

Malgré le rôle central des militant-es pour les droits des femmes dans la réponse à l'inégalité de genre, leurs organismes de la société civile comptent parmi les moins financés, dans le monde. La COVID-19 aggrave la situation, car les donateurs dirigent une grande partie de leurs fonds de réponse à la COVID-19 vers les agences onusiennes, dont les ressources ne se rendent pas jusqu'aux mouvements féministes.

Ces institutions multilatérales font un travail important, mais un tel mode de financement risque de créer des goulots d'étranglement, empêchant la mise à l'échelle en temps opportun de la réponse à la COVID-19. En finançant une action plus locale et décentralisée, il serait possible de joindre plus d'individus à plus d'endroits, pour une meilleure efficacité.

La lutte contre la COVID-19 dépendra fortement des acteur(-trice)s locaux(-ales) et nationaux(-ales), dans un contexte de voyages internationaux restreints et de mesures logistiques mondiales fragmentées. Il s'agit d'une importante occasion de faire avancer de manière durable les engagements de localisation. La crise de la COVID-19 a démontré que cela ne peut plus attendre.

Considérant les impacts genrés considérables d'épidémies comme la COVID-19, les femmes et les personnes de genres divers doivent participer aux décisions concernant la réponse. Le fait de prioriser les voix et le leadership collectif des femmes du Sud sauvera non seulement plus de vies, mais préparera également un avenir plus sain et plus équitable.

EXEMPLES D'ORGANISMES DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES QUI ONT MODIFIÉ LEUR TRAVAIL POUR RÉPONDRE À LA COVID-19 :

Le partenaire du **Fonds Égalité** au Soudan du Sud recherche activement des ressources pour les femmes qui travaillent dans les marchés, manipulent des aliments et sont le principal soutien de leur famille mais n'ont pas accès aux renseignements sur la COVID-19.

Au Liban, un partenaire du Fonds Égalité a adapté son travail pour disséminer des informations de santé pertinentes aux groupes marginalisés, y compris les communautés et les camps qui accueillent des réfugié-es de la Syrie. Malgré la suspension de ses activités en personne sur le terrain, l'organisme a constaté que plusieurs réfugiées syriennes avec lesquelles il travaille disposent d'un accès adéquat à Internet. Il est en mesure de leur transmettre des ressources de santé officielles par ce moyen.

Un autre partenaire du Fonds Égalité, en République démocratique du Congo, utilise la radio communautaire pour renseigner les communautés difficiles à joindre sur les priorités et les mesures de santé publique.

En Birmanie, des partenaires d'**Inter Pares** ont agi rapidement pour accroître leurs activités de santé publique, notamment la construction de stations de lavage des mains, la distribution de savon et la création de matériel éducatif comme des affiches, des annonces à la radio et même de courtes vidéos.

Aux Philippines, le personnel du Centre Likhaan pour la santé des femmes (un autre partenaire d'Inter Pares) traduit en tagalog les recommandations et les mises à jour de l'Organisation mondiale de la Santé et conçoit des affiches et des dépliants. Des intervenant-es en mobilisation communautaire distribuent les ressources informatives dans les quartiers et parlent aux gens des mesures préventives. Le Centre Likhaan a également mis ces nouvelles ressources à la disposition des autres organismes de santé de la région.

Au Guatemala, l'Asociación Nuevo Horizonte, partenaire d'**Oxfam Canada**, a répondu à la crise en adaptant les messages de sa campagne locale de communication radio dans la ville de Chisec (Alta Verapaz) pour cibler les femmes autochtones vulnérables qui vivent de la violence dans leur domicile pendant le confinement lié à la COVID-19.

Le partenaire d'Oxfam au Bangladesh, Mari Naitree, fournit de la nourriture, des produits non alimentaires et des informations de santé publique aux travailleuse(-eur)s domestiques affecté-es par la pandémie de la COVID-19. Ce groupe est très vulnérable pendant le confinement, en raison du manque de revenu, de nourriture et de soins de santé.

DURABLE

La crise de la COVID-19 aura de vastes impacts à long terme qui nécessiteront un financement durable pour les organismes de défense des droits des femmes et des LGBTI ainsi que pour les mouvements sociaux qui participent à la réponse. Or ces organismes sont confrontés à une incertitude financière sans précédent, devant l'annulation de subventions, la diminution des dons et la privation des revenus anticipés d'événements. Puisque plusieurs fonctionnent déjà avec un budget très limité, souvent sans financement de base, il existe un risque réel que ces organismes ne survivent pas à la crise.

Une approche féministe à la COVID-19 doit assurer un financement de qualité à ces organismes – c'est-à-dire un financement à long terme, flexible et prévisible, qui permet aux organismes du Sud de définir leurs approches et leurs priorités. Ce financement devrait couvrir les coûts de base, c'est-à-dire les frais généraux nécessaires à soutenir un organisme, comme le loyer et l'équipement. À l'heure actuelle, le financement des organismes de défense des droits des femmes et des LGBTI est habituellement relié à des objectifs et activités spécifiques, souvent de courte durée. Le manque de financement de qualité est un obstacle au renforcement et au maintien de la capacité, de même qu'au développement institutionnel, car les organismes ne sont pas en mesure d'offrir une sécurité d'emploi à long terme à leur personnel et doivent procéder à des coupes lorsque les fonds sont insuffisants, ce qui fait en sorte qu'ils perdent des employé-es formé-es et réduisent leurs programmes et services.

Un financement féministe devrait transiter par différents mécanismes de financement afin d'assurer l'accès à une variété de groupes, y compris des groupes et coalitions non enregistrés. Ceci devrait inclure un financement par le biais de partenariats avec des fonds pour femmes, des organismes féministes de développement international établis au Canada et des ONG internationaux, mais également par des fonds et consortiums régionaux du Sud qui réunissent des organismes ayant un ensemble de compétences complémentaires.

DISTINCT

L'analyse et les réponses liées au genre doivent être intégrées dans tous les efforts de lutte contre la COVID-19, mais des programmes distincts sont essentiels pour voir à toutes les dimensions de l'impact de la pandémie sur les femmes, les filles et les personnes de genres divers. Un financement distinct crée l'espace nécessaire pour des programmes qui abordent les droits des femmes de manière holistique et qui aident les femmes à travailler sur les enjeux qu'elles considèrent comme prioritaires. Seuls des initiatives et programmes spécifiques et ciblés peuvent aborder adéquatement les enjeux fondamentaux des droits des femmes, comme le mariage d'enfants et le mariage précoce et forcé, l'exploitation sexuelle et les abus sexuels de la part de travailleurs de la santé et de membres du personnel de sécurité, la violence sexuelle en temps de crise, la violence dans les relations intimes, le travail de soins non rémunéré, les moyens de subsistance sûrs et durables, les efforts pour changer des normes sociales, le leadership et la participation politique des femmes, et les domaines les plus négligés de la SDG (définis comme étant l'avortement sûr, le plaidoyer en SDG, l'accès complet à la contraception, et la SDG des adolescent-es, y compris l'éducation à la sexualité). Un financement distinct est également requis pour répondre adéquatement aux enjeux liés aux droits des LGBTI, notamment les obstacles dans l'accès aux soins de santé, le harcèlement et la violence.

SÉCURITÉ ET DROITS

Alors que les États prennent des mesures extraordinaires pour freiner la propagation de la COVID-19, il existe un risque que certains gouvernements imposent et justifient des restrictions disproportionnées de l'espace civique et des droits humains fondamentaux qui auront des impacts à long terme. Certaines restrictions de droits humains peuvent être imposées pendant la pandémie, mais elles ne doivent jamais être discriminatoires et elles doivent être nécessaires, légitimes, proportionnées,

définies dans le temps et limitées à ce qui est strictement requis. Certains droits ne devraient jamais être limités, notamment le droit à la vie et l'interdiction de torture. Toute contrainte imposée aux droits de la personne doit être strictement respectée, continuellement réévaluée et levée ou assouplie dès que possible.¹⁶ Tous les États doivent mettre en place de solides mesures de surveillance pour renforcer la protection des droits humains et prévenir de possibles violations de ces droits pendant la crise de santé publique actuelle.¹⁷

Les communautés vulnérables, comme les défenseur-es des droits des femmes et des LGBTI, sont confrontées à des risques encore plus grands qu'en temps normal, lorsqu'elles sont forcées de rester à la maison, puisque leurs opposants savent où les trouver et peuvent facilement les cibler. Des mesures de protection sont également plus difficiles à mettre en œuvre dans ces circonstances. Par exemple, au Mexique, la militante pour les droits des femmes Clemencia Adelaida Salas Salazar s'est vu retirer sa protection policière en raison des règles de distanciation sociale.¹⁸ Par ailleurs, pendant que le secteur de la sécurité (à prédominance masculine) est mobilisé pour les mesures d'urgence, les droits et la sécurité des femmes sont plus à risque. Dans de nombreux pays, il existe un risque de violation des droits de la personne, notamment par le harcèlement fondé sur le genre, les examens physiques intrusifs aux points de contrôle et l'extorsion.

SÉCURITÉ HUMAINE

Les impacts de la COVID-19 sont particulièrement inquiétants pour les femmes dans les pays en situation de conflit où des combats actifs et d'autres formes d'engagement militaire empêchent une réponse de santé publique coordonnée, adéquatement financée et efficace contre la pandémie. Pendant que la communauté mondiale se replie sur elle-même, des pays pourraient réduire les efforts de maintien de la paix, se désengager de la médiation internationale et des processus de paix, et déprioriser l'inclusion des femmes dans ces processus. Ceci expose des communautés à de nouvelles éruptions de violence et impose aux leaders communautaires féminines le double fardeau de fournir un soutien de première ligne aux personnes affectées par les conflits tout en aidant leurs collectivités à prévenir des éclosions locales de COVID-19.

La pandémie a soulevé d'importantes questions quant à ce qui est nécessaire à notre sécurité. Il est temps de reprendre les discussions sur la sécurité humaine. L'arsenal militaire ne sert vraisemblablement pas à grand-chose en contexte de pénurie d'équipement de protection individuelle, de savon et de désinfectant.

Au début de la crise de la COVID-19, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé un appel à un cessez-le-feu immédiat à l'échelle mondiale afin de « renforcer l'action diplomatique, de créer les conditions nécessaires à l'acheminement d'une aide vitale et de ramener l'espoir dans les endroits qui sont parmi les plus exposés à la pandémie de COVID-19 ». Cet appel reconnaissait que la pandémie a de profondes conséquences sociales, économiques et politiques, notamment pour la paix et la sécurité internationales.

L'appel est appuyé par un nombre croissant d'États membres, y compris le Canada, mais il faut faire beaucoup plus pour que cet appel au cessez-le-feu fasse cesser les conflits sur le terrain. La paix et l'arrêt de la violence sont des conditions préalables à l'efficacité des réponses de santé publique.

RECOMMANDATIONS¹

Faire en sorte que les droits des femmes et la justice en matière de genre soient centraux à la lutte contre la COVID-19 et aux mesures de relance à l'échelle mondiale :

- En appliquant une perspective du genre/ ACS+ à toutes les politiques et tous les plans internationaux de stimulation et de relance de l'économie;
- En établissant des processus significatifs de consultation auprès des groupes féministes et de défense des droits des femmes et des LGBTI – pendant et après la pandémie – afin de renforcer l'analyse intersectionnelle dans les plans de relance;
- En assurant que 15 % des initiatives du Canada pour la réponse internationale à la COVID-19 aient pour principal objectif l'égalité des genres;
- En investissant dans le renforcement des capacités (d'Affaires mondiales Canada et de partenaires bilatéraux/internationaux) pour assurer la documentation régulière et l'analyse des données désagrégées selon le sexe/l'âge/le genre;
- En rendant des comptes de manière transparente et régulière sur les initiatives de réponse à la COVID-19 et sur l'apport de l'ACS+ à la conception des programmes.

Accroître les ressources et le leadership des mouvements féministes et de défense des droits des femmes :

- En fournissant un complément d'un an de financement non affecté et/ou une souplesse additionnelle de financement aux organismes qui mettent en œuvre le programme Voix

et leadership des femmes afin qu'ils puissent poursuivre leurs programmes en toute sécurité et renforcer les réponses d'urgence;

- En augmentant le financement destiné aux organismes locaux de défense des droits des femmes et des LGBTI par le biais du Fonds canadien d'initiatives locales, de même qu'aux femmes et personnes de genres divers dans les pays touchés par des conflits, par le biais du Programme canadien pour la stabilisation et les opérations de paix;
- En lançant un nouveau programme pour soutenir les organismes féminins de consolidation de la paix (reconnaissant que plusieurs de ces organismes se réorientent vers la réponse à la COVID-19), à l'occasion du 20^e anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU en octobre 2020;
- En investissant dans des fonds pour les femmes à l'échelle mondiale afin de distribuer rapidement un financement d'urgence aux organismes de défense des droits des femmes et aux organismes pour les jeunes et les personnes LGBTI, et d'établir des relations de financement à plus long terme, à l'avenir;
- En inaugurant dès que possible le « Fonds du Canada pour l'égalité et l'inclusion », premier volet du nouveau financement pour les droits des LGBTI dans le monde – et en l'adaptant de manière à ce qu'il permette de répondre à l'impact de la COVID-19;
- En assurant autant que possible que le financement destiné aux organismes pour les droits des femmes et des LGBTI et aux mouvements féministes soit général (de base), flexible et pluriannuel;

¹ Ces recommandations sont une compilation d'idées venant des organismes collaborateurs. Elles n'ont pas toutes reçu l'appui officiel de tous les organismes.

- En annonçant une initiative distincte pour élargir l'accès numérique et la sécurité numérique des organismes de défense des droits des femmes et des mouvements féministes;
- En faisant une place pour la participation des organismes de défense des droits des femmes et des LGBTI aux discussions sur les réponses à la pandémie; et en encourageant les gouvernements nationaux à travailler avec des militant-es locaux(-ales) et à leurs côtés dans la réponse à la COVID-19 et l'élaboration de plans de relance à plus long terme;
- En soulignant l'importance, dans les discussions multilatérales et bilatérales, des réponses locales et communautaires à la COVID-19 et à d'autres urgences de santé publique;
- En continuant de soutenir les programmes ayant un point de mire spécifique sur les droits des femmes et des LGBTI et les mouvements féministes, comme prévu avant la COVID-19.
- En soutenant des mouvements de femmes, en région rurale, qui sont à l'avant-plan d'une réponse à l'intersection de l'égalité de genre, du changement climatique et de la sécurité alimentaire.

Prioriser les programmes sur la VCFF/VSFG et la SDSG dans la réponse à la COVID-19 :

- En reconnaissant et en maintenant le statut essentiel des services en matière de violence contre les femmes et les filles et de violence sexuelle et fondée sur le genre (VCFF/VSFG) et de santé sexuelle et génésique (SSG), y compris l'avortement sûr – et en répondant aux obstacles à l'accès (p. ex., par la télémédecine, la couverture complète des coûts et l'assouplissement des obstacles administratifs et juridiques);
- En développant des stratégies pour gérer ou atténuer les pénuries de fournitures/biens de SSG (p. ex., contraceptifs, avortement médical, produits menstruels, etc.);
- En intégrant la SDSG dans les réponses à la COVID-19 et en finançant et soutenant des programmes complets et distincts en SDSG, en particulier dans des domaines négligés comme la SDSG des adolescent-es, l'éducation complète à la sexualité, les soins contraceptifs complets, le plaidoyer pour la SDSG et la SDSG en situation d'urgence;
- En fournissant un financement distinct aux programmes sur la VCFF/VSFG, en particulier aux initiatives qui mettent en relief les risques de multiplication des cas de mariages d'enfants et de mariages précoces et forcés, d'exploitation sexuelle et d'abus sexuels de la part de travailleurs de la santé et de membres du personnel de sécurité, de violence sexuelle en temps de crise et de violence dans les relations intimes;
- En soutenant des programmes et des recherches réalisés par des organismes de jeunes féministes, en particulier des initiatives avant-gardistes qui explorent d'éventuels moyens novateurs de répondre à l'augmentation de la VCFF/VSFG en contexte de crise et de pandémie, notamment par la modification des normes sociales;
- En assurant le soutien du Canada au renforcement des systèmes de santé publics accessibles et universels dans le Sud mondial.

Intégrer une analyse des soins dans la réponse à la COVID-19 afin de réduire et de redistribuer les responsabilités liées aux soins non rémunérés :

- En élargissant les programmes de transferts de fonds pour que les femmes reçoivent plus d'argent – par exemple, en versant de l'argent pour un travail de soins non rémunéré ou à des femmes travaillant dans l'économie informelle et n'ayant pas droit aux mesures de soutien gouvernemental;
- En soutenant l'accès aux équipements de protection individuelle pour les personnes qui fournissent des soins de première ligne;
- En fournissant des trousseaux d'hygiène et en assurant un accès adéquat à l'eau et à l'assainissement (par exemple en subventionnant l'eau pour les familles à revenu faible) pour alléger la tâche des femmes dans la réponse aux besoins accrus en matière d'eau et d'assainissement;
- En soutenant des programmes et des efforts de plaidoyer concernant la prestation des soins, afin de redistribuer la responsabilité des soins non rémunérés dans les ménages. Ceci pourrait inclure un soutien subventionné à des coopératives de soins communautaires, la rémunération des soins prodigués aux enfants et à la famille, un soutien à la garde d'enfants pour les travailleuses de première ligne, un congé de paternité rémunéré, etc.;
- En soulignant l'importance d'investir dans l'économie des soins, dans les discussions internationales et bilatérales.

Soutenir le respect des droits humains et protéger les défenseur-es des droits des femmes et des LGBTI dans les réponses à la pandémie :

- En dirigeant le développement d'une stratégie mondiale, comme proposée par le Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme [sic], concernant la promotion et la protection des défenseur-es des droits des femmes et des LGBTI afin d'assurer leur sécurité pendant la pandémie et par la suite;
- En faisant pression sur les gouvernements nationaux pour qu'ils remettent en liberté les prisonnier(-ère)s politiques (dont plusieurs sont des femmes défenseuses des droits humains), car ces personnes ont un risque élevé de violations de droits humains et d'infection par la COVID-19 vu la prolifération du virus en situation de surpeuplement;
- En soulignant, dans les forums multilatéraux et les discussions bilatérales, l'importance des droits humains et du respect des défenseur-es des droits des femmes et des LGBTI, et en encourageant les États à adopter de solides mesures de surveillance pour renforcer la protection des droits humains et prévenir les violations;
- En fournissant des ressources financières à des organismes locaux et régionaux qui collaborent avec des défenseur-es des droits et qui les soutiennent – à la fois pour des mesures urgentes et à long terme;
- En soutenant des organismes locaux ou communautaires pour les droits des femmes, les jeunes et les personnes LGBTI afin qu'ils surveillent et documentent l'action du secteur de la sécurité, les réponses militarisées et l'accès à la justice;
- En reconnaissant et en finançant les stratégies de « soins holistiques et collectifs » des défenseur-es des droits des femmes et des LGBTI;
- En luttant contre l'impunité des auteur-es de violations de droits humains liées aux réponses à la COVID-19, avec un point de mire sur les milieux touchés par des conflits.

Soutenir des initiatives nationales et mondiales qui privilégient la sécurité humaine avant les solutions militarisées :

- En prenant l'initiative de faire avancer l'appel du Secrétaire général de l'ONU à un cessez-le-feu mondial et en promouvant une approche féministe à tous les cessez-le-feu (voir l'encadré sur cette page);
- En réaffectant l'argent prévu pour les dépenses militaires aux soins de santé, à la protection sociale et à la relance économique. Ceci pourrait inclure de transformer le secteur de la fabrication d'armes et de la défense pour investir dans l'énergie de remplacement, l'aviation civile et le transport maritime, les équipements de lutte contre les incendies et la distribution alimentaire.
- En suivant la recommandation du Secrétaire général de l'ONU de lever les sanctions imposées à des pays comme la Corée du Nord, le Soudan du Sud, le Venezuela et l'Iran. Ceci assurera un accès important aux fournitures de santé essentielles, au soutien médical et à d'autres formes cruciales d'aide humanitaire aux personnes marginalisées pendant la COVID-19 et au-delà;
- En accélérant la mise en œuvre du Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, par l'augmentation des ressources humaines et financières et du leadership diplomatique.

CINQ PRINCIPES FÉMINISTES POUR UN CESSEZ-LE-FEU DIGNE DE CE NOM :

- » **Assurer la participation à part entière et significative des femmes et des groupes de la société civile** — de même que des groupes religieux, ethniques ou d'autres groupes marginalisés — dans la négociation, la gestion et la surveillance du cessez-le-feu.
- » **Écouter les priorités sociales, économiques et humanitaires et agir en conséquence** — en ne se limitant pas aux priorités des parties en conflit.
- » **Prioriser un accès urgent, complet et non discriminatoire aux services pour les survivant-es** de l'ensemble du continuum de la violence contre les femmes, les filles et les membres des communautés LGBTQI+, et identifier des mesures pour prévenir cette violence et y répondre par des approches centrées sur les personnes survivantes, sensibles au traumatisme et tenant compte des stress.
- » **S'engager à élaborer des mesures pratiques pour assurer la durabilité du cessez-le-feu** en vue de l'instauration d'une paix permanente, notamment en fixant des objectifs concrets pour la prochaine étape du processus de paix et en négociant un accord de paix.
- » **Réaffecter les dépenses militaires au financement d'efforts dirigés par la société civile locale pour ouvrir la voie à la relance, à la réconciliation et à la reconstruction.** Puisque des fonds ont été retirés, suspendus et/ou redistribués pendant la pandémie, l'avenir de nombreux groupes de femmes et de la société civile est à présent en danger. On devrait réorienter les dépenses militaires pour répondre à la pandémie, en prévoyant des allocations spécifiques et ciblées pour les organismes locaux dirigés par des femmes.

- 1 <https://www.un.org/press/fr/2020/sgsm20040.doc.htm>
- 2 <https://cup.columbia.edu/book/the-first-political-order/9780231194662>
- 3 <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/04/implications-de-la-covid-19-pour-les-droits-de-la-personne.html>
- 4 <https://globalnews.ca/news/6778731/coronavirus-womens-indigenous-assault-centres/>
- 5 <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/04/le-soutien-du-canada-aux-efforts-internationaux-pour-lutter-contre-la-pandemie-de-covid-19.html>
- 6 <https://www.theglobeandmail.com/world/article-g20-countries-agree-debt-freeze-for-worlds-poorest-countries/>
- 7 <https://unctad.org/en/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=2315>
- 8 <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/311314/WHO-HIS-HWF-Gender-WP1-2019.1-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- 9 https://www.unaids.org/fr/resources/presscentre/pressreleaseandstatementarchive/2020/april/20200408_sex-workers-covid-19
- 10 <https://www.nytimes.com/2020/04/06/world/coronavirus-domestic-violence.html>
- 11 https://www.ilo.org/asia/media-centre/news/WCMS_633284/lang--en/index.htm
- 12 <https://www.unfpa.org/resources/impact-covid-19-pandemic-family-planning-and-ending-gender-based-violence-female-genital>
- 13 <https://www.nytimes.com/2020/03/23/us/coronavirus-texas-ohio-abortion.html?smid=fb-nytimes&smtyp=cur&fbclid=IwAR3GZU04IZAENL6yqQHeTFGp8BVdTZtfsKSnw36vVrNxOKx8xYRK2lRyc90>
- 14 <https://www.bbc.com/news/world-europe-52301875>
- 15 <https://www.forbes.com/sites/ewelinaochab/2020/04/27/organizations-call-for-release-of-irans-female-prisoners-of-conscience-and-political-prisoners/#549d127559cc>
- 16 https://amnistie.ca/sites/default/files/upload/covid-19_et_droits_humains_au_canada_fr.pdf
- 17 <https://amnistie.ca/sinformer/communiques/local/2020/canada/pres-300-organisations-personnalites-demandent-gouvernements>
- 18 <https://amnistie.ca/simpliquer/actions/reseau-actions-urgentes/mexique-une-defenseure-droits-humains-exposee-un-risque>